

Réunion du Bureau du CFCOT

16 décembre 2019 – 9h – 12h30

56 rue, Boissonade - 75014 Paris

Présents : P. Adam, P. Boisrenoult, C. Bronfen, D. Chauveaux, B. De Billy, C. Garreau de Loubresse, F. Gouin, P. Journeau, P. Liverneaux, F. Loubignac, P. Mansat, P. Martz, L. Mathieu, P. Métais, A. Poichotte, N. Reina, J. Tabutin, H. Thomazeau, P. Thoreux, C. Trojani.

Excusés : P. Jouffroy, H. Migaud, M. Rongières, J.L. Rouvillain.

Absents : E. Baulot, P. Bizot, J. Brilhault, YP, Charles, F. Cueff, G. Curvale, J. Delecrin, O. Gille, C. Hulet, D. Mainard, E. Masmejean, AC. Masquelet, N. Passuti, F. Rongièras, E. Servien, S. Terver, R. Vialle.

1. Mot du président et courriers reçus (H. Thomazeau)

- Les circonstances nous obligent, lors de ce dernier bureau de la présidence d'H. Thomazeau à ne pas se rencontrer, et d'utiliser un format, certes très efficient mais un peu moins convivial.
- H. Thomazeau accueille les nouveaux membres élus, parmi lesquels un grand nombre a d'ailleurs été réélu, ce qui souligne l'engagement de tous ces collègues, et la reconnaissance de leurs pairs : P. Adam, L. Galois, F. Gouin, L. Obert, C. Trojani, Ph. Boisrenoult, F. Loubignac. Ils sont chaleureusement accueillis et félicités.
- P. Martz, le représentant du CJO, a adressé un courrier pour solliciter le soutien du Collège concernant la grève des internes. Le bureau du Collège se prononce favorablement sur le refus d'appliquer des sanctions universitaires tel que cela a été évoqué lors de la grève des internes et va envoyer un courrier en ce sens aux coordonnateurs. En revanche, toutes les revendications des internes ne sont intégralement soutenues. Ainsi, le CJO va solliciter officiellement le Collège pour connaître sa position.
- Un Courrier de L. Mouthon a été reçu, sur la R3C, avec le côté optionnel de prise d'astreinte pour les DES en phase de consolidation. Le Collège devra se prononcer sur la suite à donner à cette annonce, en spécifiant la nécessité de participation aux listes d'astreinte pour la qualité de la formation des chirurgiens.

2. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Aucun commentaire n'est fait sur le CR du dernier bureau et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Election du Président 2019-2023, et du secrétaire Général 2019-2023 (P Journeau)

Les mandats du Président (H. Thomazeau), et du secrétaire général (P. Journeau), arrivent à échéance. Les membres du bureau doivent élire en leur sein deux personnes.

C. Garreau de Loubresse est candidat au poste de Président. Son élection est promulguée à l'unanimité.

P. Journeau est candidat à un nouveau mandat de secrétaire général. Il est réélu à l'unanimité.

Tous deux sont félicités par les membres du bureau.

Le bureau actuellement réuni s'émeut de l'absence répétitive de certains membres, et suggère à la fois un contact personnalisé pour un rappel au règlement de présence au moins égale à 50% et une adaptation du RI en ce sens.

Une proposition de motion pour la création d'un poste de past-président est évoquée et adoptée.

H. Thomazeau devient donc past-président pour une durée de 1 an.

4. CR de la réunion de la conférence des Doyens (Procédure TEEPEE) (H. Thomazeau)

H. Thomazeau a été reçu à la conférence des Doyens à leur demande.

Transparence, Ethique, Enseignement, Promotion, Encadrement, Enseignement sont les maîtres mots de cette méthode, et son acronyme.

La procédure a été acceptée et validée par la conférence des Doyens et transmises aux conseillers des ministres.

Il a été proposé de faire un test avec la formation AO prévue en mars 2020. Il faut pour cela une couverture de la part des ministères. La conférence des Doyens a confirmé par courrier électronique adressé à H. Thomazeau, assumer à titre de test le cours AO. Le président de J-J est d'accord sur le principe à condition de recevoir un courrier officiel de la part de conférence de Doyens, et d'autre part que les fonds transitent par la FICOT.

Une réunion avec le SNITEM est prévue le 20 janvier 2020 à 14h dans les locaux de la SOFCOT.

Proposition de faire une fiche de synthèse TEEPEE en format A4, qui pourra être diffusée à l'ensemble des coordonnateurs, lorsqu'une manifestation de formation doit être organisée.

Le problème du coût du développement informatique de TEEPEE est évoqué par A. Poichotte, qui est de l'ordre de 11000€ pour la première année. Ensuite il faut payer les licences annuelles qui seraient de l'ordre de quelques centaines d'euro par an.

Les options immédiates seraient d'obtenir un soutien du CNP-COT pour démarrer les travaux. Dans un but de rapidité, il est proposé que le Collège fasse le premier versement à hauteur de 50% du coût total puis de solliciter le CNP-COT lors du prochain directoire.

Par la suite, un pourcentage de la redevance des industriels lors des congrès pourrait être une piste de financement.

5. Programme e-conférence : Statut du Dr Junior (P. Martz- CJO- H. Thomazeau)

Le CJO a proposé d'organiser une e-conférence sur la problématique du statut de Dr Junior.

La date du 21 mars dans les locaux de la SOFCOT est retenue.

Le sujet concerne essentiellement le statut de Dr Junior, sur le salaire, les astreintes.... avec la présence des pilotes ministériels de la R3C et du Doyen Schlemmer qui a donné son accord de présence.

Les sollicitations seront faites par courrier par les Présidents des deux Collèges (CFCOT et CJO).

Le projet sera présenté au directoire, avec une estimation budgétaire. Le Collège participera financièrement au prorata de ses moyens.

6. Nomination d'un représentant du SSA au CA CNP-COT (P Journeau)

F. Rongieras a été sollicité pour être nommé au CA du CNP-COT. En conséquence, il cesse ses fonctions au sein du bureau du Collège. Cette nomination est approuvée à l'unanimité.

7. Remplacement du membre du SSA au bureau du CFCOT (P Journeau)

En raison du départ du bureau du Collège de F. Rongieras, un membre du SSA doit être nommé pour le remplacer. L. Mathieu est candidat et cette nomination est approuvée à l'unanimité.

8. Nomination d'un membre du bureau à l'ODPC

C. Trojani est volontaire pour représenter le Collège (Il faut assurer deux réunions par an)

9. Nomination d'un membre du bureau à Orthorisq

La fin du mandat de P. Mansat au sein du Collège impose son remplacement.

L'idéal serait un collègue libéral, et P. Métais et F. Cueff vont se concerter pour désigner l'un des deux et rendront leur décision d'ici quelques jours afin d'en informer Orthorisq. P. Boisrenoult est l'autre représentant.

Après contact avec P. Métais et F. Cueff pour expliquer les implications, P. Métais est nommé comme représentant du Collège auprès d'Orthorisq.

10. Nomination d'un membre du bureau au Collège de chirurgie pédiatrique (B. de Billy)

Le départ de A-C. Masquelet impose son remplacement comme représentant du CFCOT au sein du CHUCP.

C. Bronfen est nommée comme représentante du CFCOT au sein du Collège de chirurgie pédiatrique.

11. Stratégie CFCOT 2020 (H. Thomazeau- C. Garreau)

Les points essentiels de la prochaine année sont présentés par le Président et le past-président.

- R3C : relancer la plateforme. N. Reina s'en occupe actuellement et la situation redémarre avec des résultats qui semblent probants.
- R2C : changement complet des modalités d'enseignement et d'examen.
- Organisation des deux séminaires par an avec l'ensemble des coordonnateurs, avec une date que l'on définit dès maintenant et qui se déroulera l'AM du 9 mars 2020 (qui est la date du prochain bureau, afin de minimiser les déplacements).

12. Rappel des dates des bureaux de 2020 (P Journeau ; C. Garreau)

9 mars, 8 juin, 5 octobre, AG au cours de la SOFCOT (9-11 novembre), 14 décembre.

13. Hommage au Pr H. Thomazeau (C. Garreau ; P Journeau)

C. Garreau et P. Journeau remercient chaleureusement H. Thomazeau pour tout le travail accompli au cours de son mandat et les réussites obtenues.

En tant que past-président pour l'année à venir, C. Garreau demande à H. Thomazeau continue à s'occuper spécifiquement de la procédure TEEPEE, qu'il a entièrement imaginée et mise au point.

12h30-13h30 Déjeuner sur place autour du Pr Thomazeau

En raison de l'annulation de la réunion présentielle et de son remplacement par une visio-conférence, le déjeuner n'a pu malheureusement se tenir et le bureau se fera un plaisir de convier et d'honorer H. Thomazeau comme il se doit lors du prochain bureau.

13h30 : Réunion cours AO (H. Thomazeau ; C. Garreau ; P Journeau ; JC. Bel ; L. Galois)

Une discussion s'engage sur la pérennité du cours AO prévu en mars prochain.

A l'heure actuelle, L. Galois a mis au point le programme, et la majorité des orateurs pressentis ont confirmé leur présence.

La conférence des Doyens a donné son accord pour que ce cours serve de test à la loi anti-hospitalité, et l'accord ministériel reste en attente.

La société J.J accepte la prise du risque d'annulation en cas de réponse négative du ministère et s'engage à supporter le coût financier d'une éventuelle annulation.

En fonction de l'évolution du dossier, un courrier de confirmation ou d'annulation sera envoyé aux coordonnateurs.

Prochaines réunions du CFCOT

9 mars : Bureau 9h - 12h30 / Réunion des coordonnateurs : 14h - 17h

8 juin, 5 octobre, 14 décembre 2020 (9h – 1230)